

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

---

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771, chemin de la Beauce le 24 septembre 2013, à compter de 20h00.

**Sont présents :**

Mesdames les conseillères Éva Böröcz et Sylvette Savaria, messieurs les conseillers Ghislain Beauregard, Daniel Plouffe et Pierre St-Louis formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Claude Jutras.

Absence motivée du conseiller Bruno Napert.

Monsieur Claude Geoffrion, directeur-général et secrétaire-trésorier, assure le greffe et constate la validité de la signification des avis de convocation aux membres du conseil.

**Ouverture de la séance, constat de quorum**

Ouverture de la séance à 20h00 et constat de quorum, tous renoncent à l'avis de convocation.

**1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2013-09-110**

Sur la proposition de la conseillère Éva Böröcz, appuyée par le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Soumissions concernant le resurfaçage des chemins de la Beauce, du Second-Ruisseau et de la rue Lavallée – Attribution du contrat
3. Installations septiques au centre communautaire – Appel d'offres
4. Branche 29 du ruisseau Coderre
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée.

Le point suivant est retiré :

3. Installations septiques au centre communautaire – Appel d'offres

**ADOPTÉE**

**2- SOUMISSIONS CONCERNANT LE RESURFAÇAGE DES CHEMINS DE LA BEUCE, DU SECOND-RUISSEAU ET DE LA RUE LAVALLÉE – ATTRIBUTION DU CONTRAT**

**2013-09-111**

**CONSIDÉRANT** l'invitation à soumissionner et le cahier des charges et devis descriptif envoyé le 11 septembre 2013 à 4 entrepreneurs concernant le resurfaçage de correction-réparation des chemins de la Beuce et du Second-Ruisseau ;

**CONSIDÉRANT** le rapport de soumissions pour les travaux de pavage et de resurfaçage des chemins de la Beuce et du Second-Ruisseau sur une distance totale de 1 000 mètres daté du 20 septembre 2013 déposé par le directeur général;

**CONSIDÉRANT** que Pavages Varennes est le plus bas soumissionnaire au montant total de 60 821,77 \$ taxes incluses pour lesdits travaux et que la soumission est conforme;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Pierre St-Louis, et résolu à l'unanimité :

**QUE** le contrat de resurfaçage des chemins de la Beauce et du Second-Ruisseau soit accordé à Pavage Varennes tel que suivant la soumission produite;

**D'AUTORISER** le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous documents et contrats pour donner effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE**

#### **4- TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA BRANCHE 29 DU RUISSEAU CODERRE**

**2013-09-112**

**CONSIDÉRANT** la lettre de la MRC de Marguerite-D'Youville en date du 13 décembre 2010 concernant les travaux d'entretien de la branche numéro 29 du ruisseau Coderre (anciennement le Second-Ruisseau) ;

**CONSIDÉRANT** les prévisions budgétaires et le mode de répartition des travaux entre les municipalités de Verchères et de Calixa-Lavallée ;

**CONSIDÉRANT** les différentes communications téléphoniques entre la Municipalité de Calixa-Lavallée et la MRC de Marguerite-D'Youville et que la Municipalité de Calixa-Lavallée a pris connaissance des travaux d'entretien de la branche 29 du ruisseau Coderre ;

**CONSIDÉRANT** que le dossier a été discuté à maintes reprises entre les représentants de la Municipalité de Calixa-Lavallée et ceux de la MRC de Marguerite-D'Youville ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Plouffe, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard, et résolu à l'unanimité :

**QUE** la municipalité s'engage à défrayer les coûts se rattachant aux dits travaux ;

**QUE** la municipalité précise que le mode de financement utilisé pour le recouvrement des dépenses associées auxdits travaux est réparti entre les propriétaires du bassin de drainage.

**ADOPTÉE**

#### **5- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire tient une période de questions pour les citoyens dans l'assistance.

#### **6- CLÔTURE DE SESSION**

**2013-09-113**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de la conseillère Éva Böröcz, appuyée par la conseillère Sylvette Savaria, il est unanimement résolu que la présente session soit close à 20h05.

**ADOPTÉE**

---

**Claude Jutras**  
Maire

---

**Claude Geoffrion**  
Directeur général et secrétaire-trésorier